



COMMISSION ARBITRES

MARDI 12 JUILLET 2022 à 18h30

Procès-Verbal N°565

Mail de la commission : arbitres@isere.fff.fr

La CDA sera fermée à partir du 01 juillet. Elle reprendra ses activités le 16 août 2022.

Tous les membres du bureau vous souhaitent de très bonnes vacances et espèrent vous revoir en forme à la rentrée.

Il vous est rappelé d'anticiper sur les rendez-vous médicaux afin d'être à jour de votre licence avant le 31 Aout 2022

Il vous est rappelé que le stage de début de saison est prévu le :

Samedi 10 septembre 2022 à partir de 7h30 précises au TSF de Voiron.

Merci de prendre note, d'être ponctuel. La présence de tous est obligatoire.

INFORMATIONS IMPORTANTES QUESTIONNAIRE D'ETE

La CDA a procédé à l'envoi par mail du questionnaire de fin de saison, à effectuer en ligne à tous les arbitres. Il vous est rappelé que la date limite d'envoi est fixée au 31 août 2022, dernier délai.

Il est indispensable que les arbitres se réfèrent au livre « les Lois du Jeu » pour répondre correctement aux questions.

En outre, l'application « Lois du Jeux/Laws of the game » est téléchargeable sur PlayStore pour vous accompagner dans la rédaction du questionnaire.

Les arbitres sont invités à faire le questionnaire sous peine de malus en fin de saison.

FORMATIONS D'ARBITRES AUXILIAIRES :

DEUX FORMATIONS SONT PROGRAMMEES :

- Le 17/09/2022 au siège du District de l'Isère à Sassenage de 7h30 à 13h00
- Le 24/09/2022 à Estrablin (Stade) de 7h30 à 13h00

Pour les inscriptions, renvoyez le formulaire de candidature complété (qui a été transmis par mail aux clubs)

Désignateurs :

| Nom | Catégorie | Téléphone | Courriel |
|----------------------------|---|-----------------|--|
| FARKAS Leo | Ligue adultes, D1- D2 – ASSISTANTS U20 District | 07-85-98-74-44 | designation.isere@gmail.com |
| YUKSEL Ferdinand | D3-D4- D5 – U18 Ligue – FEMININES* Jeunes Ligues | 06-17-14-62-03 | yuksel.ferdinand@gmail.com |
| CUSANNO Stéphane | U17 | 06-46-41-36-44- | designateursjeunesarbitres38@hotmail.com |
| THEVENIN Cyril | U15 | 06 07 23 89 63 | cyrilthevenin@hotmail.fr |
| AKYUREK Mustafa | Foot entreprise, Futsal | 06-58-92-79-30 | Mustaky38@yahoo.fr |

ATTENTION

LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.